

Avesnes-le-Comte

ACTUALITES

Avril 2017



Ville jumelée avec Livernon



Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi mardi jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 12h00 et 13h30
à 17h30

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30
à 16h30

Samedi de 9h00 à 12h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30
à 17h30

Samedi 13h30 à 17h30

PERMANENCES :

M. le Maire reçoit les lundis de 10h à
12h sur rendez-vous les autres jours

Martial LAPOTRE, 1er adjoint reçoit le
mercredi de 17h15 à 19h15

Manuella GOMES, 2ème adjointe
reçoit le samedi de 10h00 à 12h00

Mission locale :

Madame Audrey GARIN le 1er et 4ème
mercredi du mois

Le jeudi de 14h00 à 17h00

Recherches généalogiques

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h

En mairie annexe :

6 Rue de la Poste

M.D.S de Saint-Pol-Sur-Ternoise

Madame Girot, Assistance Sociale
le mardi matin sur rendez-vous au
03/21/03/44/22

Consultation PMI

3^{ème} Lundi du mois de 9h00 à 12h00,
renseignement au 03/21/03/44/22

A.T.P.C (Association Tutélaire du Pas-de-calais)

le 1er vendredi du mois après-midi

UNA DES 3 VALLEES

Tous les après-midi sauf le mercredi
de 14h à 17h

Point d'accès aux droits :

03 21 73 85 62

42, rue du Ryonval

62223 Saint Nicolas les Arras

Conciliateurs de justice, avocats, notaires

- sur rendez-vous -

Directeur de la publication

Albert DECOIN

Conception et réalisation

Synergie communication



En direct avec votre Maire



C'est le printemps !

La "pause" hivernale coïncide avec la période des fêtes de fin d'année qui n'est pas de tout repos pour nos organismes avec la succession des cérémonies de vœux et autres rencontres familiales ou associatives particulièrement.

La séance habituelle des vœux à la population, qui s'est tenue le 15 Janvier, a obtenu un vif succès et personnellement je m'en réjouis. C'est réconfortant, pour les élus que nous sommes, de rencontrer la population, de s'entretenir avec elle et de savoir que celle-ci est attentive à la gestion des affaires de la commune.

Ce fût aussi une période d'intenses activités au sein des instances intercommunales avec la fusion de la porte des vallées, des deux sources et de l'Atrébatie pour former la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Cette nouvelle entité est donc née le 1er Janvier 2017. Un nouveau Président s'est vu confier les destinées de ce grand territoire formé de 96 communes sur 108 que compte le nouveau canton d'AVESNES-LE-COMTE.

Naturellement notre commune, la plus importante de l'ensemble, a été désignée, à l'unanimité, pour accueillir la direction de la nouvelle communauté de communes, reste à décider de l'endroit où le siège administratif et financier sera installé. Des négociations sont en cours, nous souhaitons seulement que celles-ci aboutissent le plus vite possible pour que les élus et l'ensemble des employés puissent s'y installer et travailler dans de bonnes conditions, parce que le temps presse notamment par rapport aux autres échéances qu'impose la Loi NOTRE.

En attendant, les réunions se tiennent à l'Espace culturel Danielle Mitterrand. Déjà trois assemblées générales se sont tenues depuis le début de l'année. Il y a, en effet, très peu, voire aucune salle, de ce vaste territoire, en capacité d'accueillir 115 délégués titulaires, plusieurs dizaines de suppléants et de spectateurs, en offrant la possibilité de débattre dans de bonnes conditions. Quant à nous, nous poursuivons les programmes en cours et 2017 ne sera pas, de ce point de vue, une année de transition mais bien une année d'actions. Martial, notre premier Adjoint l'a rappelé lors des vœux. Satisfaits de l'amélioration de la circulation dans la Grand' Rue depuis la mise en place du stationnement réglementé, nous poursuivons l'installation du stationnement unilatéral, côté impair, jusqu'au carrefour de la rue Albert Derbecourt. En même temps, nous mettrons en place le disque bleu de stationnement pour les zones portant le même nom de façon à pouvoir vérifier si les automobilistes respectent la limitation du temps qui leur est impartie. Pour cela, avec l'union commerciale, nous prévoyons une dotation de disques bleus, modèle européen, que nous mettrons à la disposition du public dans les semaines qui viennent. Les automobilistes de leur côté peuvent se les procurer près de leur compagnie d'assurances. Par ailleurs des travaux de voirie, en trottoir particulièrement, seront entrepris, la mise en sens unique de la rue Neuve ainsi que la viabilisation partielle de la rue du Bois BLOQUET dans la perspective de la construction d'un écoquartier autour de la maison de santé.

Nous avons donc du pain sur la planche et c'est tant mieux pour notre population et notre bourg-centre qui redevient un pôle majeur de la communauté de communes des campagnes de l'Artois.

Le Maire, Albert DECOIN



Vie Pratique

Disques bleus : Ils arrivent !!!

Nous comptons sur le sens du civisme de tous, hélas, certains de nos concitoyens et concitoyennes ont a priori des difficultés à suivre quelques règles simples, pourtant si indispensables au bien vivre ensemble.

C'est pourquoi, l'Union des Commerçants et des Artisans d'AVESNES LE COMTE s'associe à la Municipalité pour améliorer encore et toujours le stationnement en centre-ville et l'accès aux commerces et aux artisans.

Dans quelques semaines, près de 2000 disques bleus de stationnement gracieusement offerts par l'UCA d'AVESNES LE COMTE seront disponibles chez vos commerçants et artisans préférés. Ils vous permettront de stationner légalement pour une durée de 30 minutes sur les zones bleues prévues pour un stationnement court, permettant de réaliser des achats de proximité en centre-ville.



En espérant que ce petit disque bleu permette à chacune et à chacun de respecter la durée de stationnement et de profiter aisément du centre-ville.

Stationnement sur les trottoirs : Rappel des règles

Face à la recrudescence du stationnement gênant sur la voie publique, nous rappelons à chacune et chacun, que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Ainsi et conformément au code de la route et notamment à l'article R417-10 considéré comme gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



LES DEJECTIONS CANINES !!!!

Quand verrons-nous les propriétaires de chien ramasser les déjections de leur cher toutou ! **Ce que la loi oblige.** Faudra-t-il en venir à verbaliser pour être entendus et compris ?

Propriétaires de chien, respectez la propreté de nos rues. Ramasser les déjections de votre animal préféré, éviter de le laisser uriner contre les murs.

Encore une fois nous en appelons à la responsabilité de chacun pour faire de notre commune un espace de vie agréable, plutôt que conflictuel.

Il est vraiment désagréable d'avoir à rappeler, sans cesse, les quelques règles de bonne conduite que chacun doit observer.





Actualités



Maisons Fleuries.

Comme chaque année la Municipalité organise un concours des Maisons Fleuries.

Les inscriptions auront lieu jusqu'au mardi 06 juin 2017 dernier délai.

Aucun inscription ne sera prise après cette date !

BULLETIN D'INSCRIPTION MAISONS FLEURIES 2017

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Avesnes le Comte le :

La préfecture nous informe de l'évolution des modes de délivrance des cartes nationales d'identité :

A compter du 14 mars 2017 les CNI seront délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports.

Les usagers ne déposeront plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans chaque mairie équipée d'un dispositif de recueil à savoir pour les administrés d'Avesnes le Comte en mairie de :

FREVENT- SAINT POL SUR TERNOISE ou ARRAS.

Les demandes de CNI papier pourront être recueillies en mairie jusqu'au lundi 13 mars 2017.

Néanmoins les usagers auront la possibilité d'effectuer en mairie une pré-demande de CNI, un ordinateur avec accès internet et une imprimante sera mise à leur disposition.

Renseignements en mairie
au **03 21 60 67 00.**

En Avant les filles... le Sport au féminin pluriel

Préparer vos baskets, Mesdames, car la journée du Dimanche 9 avril prochain, vous est entièrement réservée. Les associations sportives du territoire, en partenariat avec le Comité Départemental du Sports en Milieu Rural, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois et la Commune d'AVESNES LE COMTE, s'associent pour vous proposer une journée d'initiation sportive, entièrement gratuite, et dédiée à la pratique sportive féminine. Au programme, Randonnée pédestre, Marche Nordique, VTT, Course à pied, Step, LIA, Fit Boxing, Zumba, Danse, Gymnastique d'entretien, Jumping fitness, Tennis, Tir à l'Arc, foot, hockey, Disc-golf mais aussi, un espace sophrologie, des conseils santé, beauté, mode et la possibilité de tester votre forme physique...

Vous trouverez une pratique qui vous convienne lors de cette journée, idéale pour reprendre une activité physique encadrée par des spécialistes, découvrir de nouvelles pratiques, ou tout simplement se faire du bien.

Messieurs vous êtes les bienvenus, il vous faudra vous acquitter de la somme de 1 € également.

Gratuit pour les moins de 12 ans (femmes ou hommes).

Buvette et restauration sur place

L'ensemble des bénéfices de la journée sera reversé au Club « Les Archers – Les jeunes » d'AVESNES LE COMTE

Le programme détaillé sur le site internet de la commune, et chez les commerçants et les artisans d'AVESNES LE COMTE.

Chasse à l'œuf



CHASSE A L'ŒUF

Dimanche 16 Avril 2017 à 10h00

A l'occasion de Pâques, le Comité des fêtes organise sa traditionnelle chasse à l'œuf

Lieu : route d'Hauteville (terrain face au stand des Archers) pour les enfants de 2 à 5 ans et Route du Mont de Fosieux (Terrain communal) pour les 6-8 ans et - 11 ans.

Déroulement : Les œufs trouvés par les enfants sont rendus, comptabilisés puis partagés entre tous les participants de chaque groupe. Tous les enfants ayant participé à la chasse repartiront avec un sachet d'œufs en chocolat.

Se munir d'un panier ou d'un sac pour la collecte des œufs.





Actualités

CREALUDE - Foyer Rural Avesnois - APPEL AUX BENEVOLES

Vous connaissez tous, du moins la plupart « CREALUDE », notre section qui propose durant les petites vacances scolaires des ateliers avec des activités ludiques et participe également au défilé traditionnel de la Fête d'AVESNES. Or Depuis quelques mois, le Foyer Rural Avesnois n'a plus la possibilité d'assurer la continuité de ses activités, en raison du nombre de bénévoles et d'encadrants insuffisant. C'est pour notre Mouvement d'Education Populaire un grand regret, connaissant l'attachement des Avesnoises et des Avesnois à cette activité créatrice et ludique.

C'est pourquoi, loin de baisser les bras, les membres du Foyer Rural lancent un appel à toute personne voulant s'investir bénévolement dans le monde associatif et bien sûr en particulier au sein de leur association. Alors quel que soit votre âge, vos inspirations ou vos projets, vous êtes la bienvenue.

Nous rappelons aux jeunes de la commune âgés de 17 ans ou plus qu'ils ont la possibilité de bénéficier du soutien du FRA dans le cadre de leur parcours de formation dans le champs de l'animation volontaire et que la Municipalité apporte également un concours financier pour les formations BAFA et BAFD.

Merci à tous

Renseignements au **06 20 97 43 03** ou **foyerruralavesnois@gmail.com**.

CREALUDE
Foyer Rural Avesnois
APPEL AUX BENEVOLES



3^{ème} édition de la Foire de Printemps « nouvelle formule »

Elle revient avec les beaux jours...La Foire commerciale de Printemps. Cette année encore, et fort du succès rencontré lors de l'édition 2016, Mme Danielle PAEPEGAE, Présidente de l'Union des Commerçants et des Artisans d'AVESNES LE COMTE a mobilisé ses troupes pour vous concocter une Foire de Printemps qui, cette fois, accostera sur les rives des années 60. Autour des commerçants et Artisans d'AVESNES LE COMTE qui seront exceptionnellement ouverts le dimanche 30 avril de 10h à 18h, la Foire Commerciale accueillera des producteurs locaux, une Ferme pédagogique, des jeux anciens, des motos de collection et les associations avesnoises présenteront leurs activités.

Le Pré-programme du dernier weekend d'Avril 2017 :

Samedi 29 avril 2017 : Soirée de l'UCA d'AVESNES LE COMTE (sur inscription – réservée aux adhérents)

Dimanche 30 avril 2017 :

Foire commerciale : de 10h à 18h, Grand Rue et Place du Marché

Concert de Printemps de la Cécilienne à 20 h : Espace Danielle MITTERRAND



Actualités

La Micro-crèche « Les Petits Petons » s'installe à AVESNES LE COMTE

Mathieu et Camille Robinne « heureux parents » du projet de Micro-crèche à AVESNES LE COMTE investissent les anciens locaux de Candy PratiK pour y développer leur projet d'accueil pour la Petite Enfance. Baptisée « Les Petits Petons », la structure disposera de 10 places et d'une place d'accueil d'urgence pour des enfants âgés de 0 à 6 ans.

La structure sera ouverte toute l'année de 7h30 à 19h30 du Lundi au Vendredi, et éventuellement le samedi matin en fonction des demandes.

Les pré-inscriptions sont d'ores et déjà possibles sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/Creche-Petits-Petons-Foleka-Enfance-Avesnes-le-Comte>



La Micro-crèche «les Petits Petons» est une offre complémentaire en matière de Petite Enfance pour les parents. Elle vient compléter le réseau d'Assistance Maternelle de la commune. En effet, vous avez également la possibilité de confier vos enfants aux Assistantes Maternelles Agréées de la commune. Nos Nounous offrent une offre d'accueil plus souple, et font preuve d'une grande capacité d'adaptation pour satisfaire les attentes des parents. Pour plus d'information, contactez Chantal Delot ou Isabelle Pieters au 03.21.41.40.00 ou lesptitsbouts@cc-atrebatie.fr

Un goûter aux TAP

Depuis le 27 février les enfants qui participent aux Temps d'Activités Périscolaires se voient proposer un goûter. Ce temps de goûter a été mis en place afin de permettre aux enfants de passer en douceur, et grâce à un moment convivial vécu en petits groupes, du temps scolaire à un temps de loisirs. En effet, cette phase de transition était vécue difficilement par tous depuis plusieurs semaines, enfants, intervenants, personnel communal. Une réunion de travail a permis d'identifier la difficulté majeure. Les enfants avaient besoin d'un temps pour quitter leur métier d'élève et redevenir pour l'ensemble des adultes participant aux activités périscolaires, des enfants et simplement des enfants.

Ainsi, chaque jour les intervenants disposent d'un goûter différent (chaque jour) et varié (fruits, compote, produits laitiers, biscuits...) à prendre collectivement afin de faciliter un temps de pause et de décompression, car même si les activités proposées après l'école ne sont pas l'école, ces activités pour être bénéfiques nécessitent un minimum d'envie d'une part et de respect des règles.



Education



BAFA - BAFD

Les Grandes Vacances approchent...et c'est le moment de penser à passer son Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) ou son Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur (BAFD), sésames indispensables pour encadrer des enfants ou une équipe d'animatrices et d'animateurs dans un centre de loisirs.

De très nombreux organismes proposent ces formations (CEMEA, Ligue de l'Enseignement, FRANCAS, Foyers Ruraux, IFAC...) dans le département du Pas de Calais, vous trouverez sans aucun doute la formule qui vous convient. Deux conditions préalables pour entrer en formation : Etre âgé-e de 17 ans au premier jour de la formation et prendre en charge les frais de formation Il n'y a pas de pré-réquis, pas de niveau de diplôme.

Pour la formation BAFA, celle-ci se déroule en trois temps : un temps de formation initiale de 8 jours, que l'on privilégiera en internat (frais d'hébergement inclus dans le coût de la formation) – une période de stage de 14 jours rémunérée – un temps de perfectionnement (privilegié l'internat également). Il faut compter environ 500 € par temps de formation. Les CAF et MSA participent aux frais formation sous conditions. La Municipalité d'AVESNES LE COMTE octroie sur présentation de factures acquittées une aide de 100 € par jeune volontaire formé.

Plus de renseignements en mairie d'AVESNES LE COMTE ou sur le site :



Inscription à l'école maternelle Paul VERLAINE des enfants nés en 2014 - Rentrée scolaire 2017/2018

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'école maternelle Paul VERLAINE :

Le jeudi 18 mai 2017 de 13h30 à 15h et de 16h à 18h

Le vendredi 19 mai 2017 de 16h à 18h

Vous pouvez également inscrire votre/vos enfant(s) en prenant rendez-vous auprès de Mme Véronique BOUTTEMY, Directrice
Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Ecole Paul VERLAINE

127. rue des Aubépines - 62810 AVESNES LE COMTE - 03 21 48 45 34





Culture Les 10 coups de coeur de votre médiathèque !

Des romans adultes :



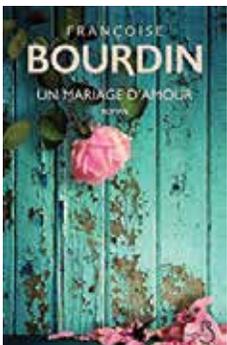
Line, veuve, la cinquantaine, vit seule dans sa maison d'Angers. Mais il lui faut voir la réalité en face : elle ne peut plus faire face aux dépenses de la maison. Pourquoi ne pas prendre des locataires ? Bientôt, elle partage sa demeure avec M.Yuan, un réflexologue chinois, Claudine, passionnée par les animaux et Priscilla, fervente du bio...



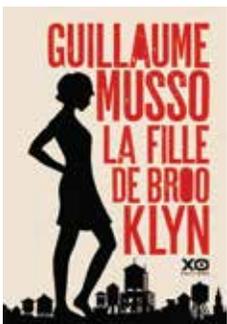
Décembre 1999. Des événements tragiques s'abattent sur Beauval. Surtout, un enfant disparaît : Rémi, six ans. Les villageois, gagnés par l'effroi, organisent une battue, que l'annonce d'un ouragan vient stopper brutalement...



Ayant devancé l'appel en 1939 pour combattre le nazisme alors que sa femme, Méлина attendait un enfant, Etienne a été fait prisonnier à Dunkerque lors de la Débâcle...



Jamais Victor n'avait éprouvé une telle rage mêlée de chagrin. Laura le quitte et pas pour m'importe qui : elle a choisi le demi-frère de son mari pour refaire sa vie. Doublement trahi, cet homme blessé devra affronter bien des épreuves. Dans la maison de son enfance, il fait d'étranges découvertes : un secret terrifiant pèse sur sa famille.



Le dernier roman de Guillaume MUSSO réunit une intrigue diabolique, des personnages attachants et un suspense de tous les instants !

Des livres pour la jeunesse :

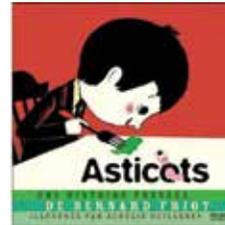


« Aujourd'hui, dans la vie de Mammie, les mots de promènent à l'envers, à l'endroit, ils n'en font qu'à leur tête. ...Je me souviens pour elle... »

Un album qui traite de la maladie d'Alzheimer.



Marre des idées reçues du genre « Les garçons, ça fait pas de la danse et les filles, c'est pas bricoleur » ?



Papa avait invité plein de gens importants à dîner et je m'ennuyais à mourir. Alors, quand il m'a demandé d'aller chercher les entrées, j'ai été content. J'en ai profité pour mélanger des asticots à la salade. Puis j'ai regardé les gens manger ...

Plein d'Humour !



Un livre tout doux à caresser mais aussi un album pour apprendre à compter jusqu'à 5

Une histoire pleine de tendresse !



C'est la nuit. Tout est calme dans le nid. Quand tout à coup, Pipi au nid ! Quoi? Un pipi au milieu de la nuit ?

Ces livres sont disponibles à la médiathèque. Venez les emprunter !



Développement économique

Les ciseaux de Perrine

Son visage ne vous est pas inconnu, et pour cause. Perrine VALLET est une avesnoise, elle y a suivi toute sa scolarité, jusqu'à l'obtention de son BP de coiffure. Après avoir exercé son métier à Saint Nicolas les Arras, elle a choisi d'installer son salon dans sa commune d'origine depuis le 20 avril 2016.

L'opportunité d'un local disponible, proche de son domicile dont elle était propriétaire, le soutien d'Initiative Territoriale Artois, de Pas de Calais Actif et de la Communauté de Communes de l'Atrébatie et l'envie de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ont été déterminant dans son choix. Après un peu moins d'une année d'exercice, le bilan est très satisfaisant. Tout le monde s'y retrouve, Perrine, son conjoint, ses enfants et sa clientèle.

Perrine vous accueille dans son salon

Le Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Du Mercredi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le Samedi de 9h à 17h



Solidarité

Envie de changer d'air, rejoignez les Restos du Cœur d'AVESNES LE COMTE

La Collecte Nationale 2017 des Restos du Cœur vient de s'achever et c'est près de 493 kilos de denrées alimentaires et de produits d'hygiène qui ont été récoltés grâce à l'engagement des bénévoles, la générosité des avesnoises et des avesnois et le soutien de Monsieur BREBION, directeur du magasin Carrefour Market d'AVESNES LE COMTE. Un Grand Merci à tous.

L'équipe des bénévoles des Restos du Cœur est composée à ce jour d'une dizaine de personnes. Trop peu hélas pour engager toutes les actions de solidarité que l'association pourrait proposer. Alors si vous souhaitez consacrer quelques heures aux autres pour partager une passion (atelier cuisine/ cours de langues étrangères), apporter une aide administrative (courrier administratif), organiser la bourse aux vêtements (vestiaire solidaire) ou simplement discuter et échanger autour d'un café, n'hésitez à pas à contacter les responsables du Centre d'Avesnes.



La Campagne d'Hiver des Restaurants du Cœur s'est achevée le 10 mars 2017. Le Centre d'AVESNES LE COMTE organise une campagne d'été à compter du 30 mars jusqu'au 29 juin 2017.

Distribution (sous conditions de ressources et d'éligibilité) une semaine sur deux, chaque jeudi de 10h30 à 12h.

Plus de renseignements auprès du responsable du Centre au **06 15 88 62 46**





Sport et Santé

Les conseils de votre professionnelle de santé



Vous aurez sans doute remarqué son accent slave, et pour cause, Elena VENEL est originaire de Russie.

Après plusieurs années passées à enseigner le français à l'université elle s'oriente par conviction vers le paramédical en étudiant la sophrologie auprès de l'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille.

En mars 2012 elle choisit de s'installer comme sophrologue dans notre commune.

Elle accompagne les adultes, les enfants et les adolescents avec des techniques et des outils adaptés à chaque cas.

La durée d'une séance varie entre environ 45mn pour un enfant et 1h30 pour un adulte.

Elena VENEL vous reçoit sur rendez-vous dans son cabinet situé au 16 rue Maclou à Avesnes le Comte. Tél : 06 47 72 66 77 Elle nous livre quelques conseils simples pour prendre soin de soi :

Pour diminuer et gérer les tensions émotionnelles :

Inspirer sur 3 temps (1-2-3) - Retenir l'air sur 4 temps (1-2-3-4) - Souffler sur 5 temps (1-2-3-4-5).

Pour s'endormir plus facilement :

Allongé sur le dos, les mains posées sur le ventre, respirer en laissant le ventre se gonfler à l'inspiration et se rentrer à l'expiration.

Privilégier une expiration un peu plus longue que l'inspiration.

En avant les filles !!!!

VTT et Randonnée pédestre avec le Foyer Rural Avesnois

Dimanche
27 août 2017

CAP sur l'ESPOIR

journee sportive
au profit
du Handicap

RandonnéesCyclo
VTT
Pédestre...



Calendrier des manifestations

AVRIL MAI JUIN 2017

AVRIL

Dimanche 2 avril

12h, à la salle Danielle Mitterrand

Mercredi 5 avril

14h-16h30, à la salle Danielle Mitterrand

Dimanche 9 avril

découverte de différents Sports à partir de 8h30, salle des sports, salle Danielle Mitterrand

Dimanche 16 avril

Rue d'Hauteville. Inscriptions auprès de Madame THILLIEZ Marie-Claire 03/21//48/89/53 à 20h30 à la salle Danielle Mitterrand

Vendredi 28 avril

Tarif : 8€ (6€ réduit) renseignements au 06/20/97/43/03 ou 06/59/18/69/57

Samedi 29 avril

de 10h à 18h, réservations au 03/21/48/89/53

Samedi 29 avril

Rues des Fosses, Rue des Aubépines, Rue de Barly à 20h à la salle Danielle Mitterrand

Dimanche 30 avril

réservation 03/21/48/89/53 ou au 03/21/55/24/33 à 10h30 à la stèle des Déportés

Dimanche 30 avril

suivi d'un vin d'honneur en Mairie

Dimanche 30 avril

toute la journée à la salle Danielle Mitterrand, à 20h00

Organisé par la Cécilienne

Repas des Aînés

Forum des éditeurs « Jeunesse »

En Avant les Filles

Chasse à l'œuf

Théâtre

Brocante

Repas Union Commerciale

Journée des Déportés

Foire de Printemps

Concert de printemps

MAI

Lundi 1er mai

à 11h30 à la Mairie

Samedi 6 mai

devant la salle des sports de 9h00 à 17h00

Lundi 8 mai

Organisé par le Foyer Rural Avesnois

Lundi 8 Mai

à 14h30, rassemblement au monument aux Morts, Défilé, Verre de l'amitié à la Mairie

Vendredi 12 mai

de 15h00 à 20h00, à la salle Danielle Mitterrand

Animé par Cédric DEPRET,

organisé par le comité de jumelage Tarif : 8€

à partir de 19h00, à la salle Danielle Mitterrand,

Entrée 5€ adultes – 2€ enfants, animée par

YAKADANSER, organisée par l'amicale des Pompiers

Samedi 13 mai

à partir de 19h00, à la salle Danielle Mitterrand,

Année 80 – Tarif 15€ adultes, 6€ enfant de -12ans

Gratuit pour les enfants de -3ans-

au profit de l'amicale des sapeurs-pompiers

et des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Dimanche 14 mai

accueil Manche départementale de

Dimanche 21 mai

à partir de 11heures, salle Danielle Mitterrand

Dimanche 28 mai

à partir de 12h30, Mairie

Remise de médailles du travail

VTT « Entretien »

Commémoration du 8 mai

Thé Dansant

Soirée Zumba

Soirée Couscous

Disco-golf

Kermesse Ecole Notre Dame

Fête des Mères

JUIN

Dimanche 4 juin

à 9h30, organisé par le Foyer Rural Avesnois

Vendredi 16 juin

à la salle Jacques Nirdol

salle des expos à 19h00, organisé par

la Communauté des Campagnes de l'Artois

Mercredi 21 juin

à la salle Danielle Mitterrand à partir de 20 heures,

organisé par le comité des fêtes

Dimanche 25 juin

Finale conviviale du championnat Départemental de

Rando des Nanals

Rando Nocturne + Soupe de l'amitié

Fête de la Musique

Disco-Golf

DEBUT JUILLET

Samedi 1er juillet à partir de 10heures

à la salle Danielle Mitterrand

Fête des écoles Publiques



Expression des groupes minoritaires

Pour le renouveau Avesnois, dynamisme et solidaire

La municipalité se doit de répondre aux attentes de l'ensemble de la population, d'être attentive au bien-vivre de ses administrés, d'inscrire le développement de notre commune dans le projet de territoire de la nouvelle Communauté de Communes de l'Artois.

Votre expérience au sein de votre famille, association, entreprise ... vous a convaincu que : c'est ENSEMBLE, que nous avançons le mieux !

Devons-nous rappeler à ce sujet, la phrase de François MITTERRAND, lors de son discours d'investiture en 1988 :

« sur le chantier de ces valeurs qui se nomment LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE, aucune volonté n'est de trop »

Pour ce qui nous concerne, nous regrettons que notre liste soit finalement assez peu ou pas suffisamment associée aux projets structurants : projet Gendarmerie, projet Maison de Santé, ... rénovation des bâtiments. Quel dommage !

Pourtant, nous savons « dire » et « reconnaître » ce qui a été réalisé avec succès : la sécurisation de la Grand Rue et son proche périmètre, l'achat de fournitures chez les commerçants à l'occasion de manifestations communales, l'entretien plus régulier de la voirie, un bulletin d'information relooké ... De gros progrès ont été réalisés au profit de tous ces derniers temps.

En revanche, nous partageons vos inquiétudes comme le projet de fermeture de classe à la rentrée prochaine, évoqué dernièrement dans La Voix du Nord. Mauvais signe pour l'accueil des familles ; nous espérons, que d'ici là, des initiatives soient prises pour une autre issue ... Exemple : Pourquoi ne pas travailler sur un « plan B » et travailler avec nos voisins sur un projet de Regroupement Pédagogique ?

Autre sujet : nous souhaitons la réalisation d'audits énergétiques dans tous nos bâtiments communaux. Pourquoi ? L'objectif serait de réaliser une programmation d'investissements plus ambitieux de rénovation de ceux-ci.

Un bâtiment (Place des Anciens AFN) est à la limite de l'insalubrité (pas de VMC, ...). Nous devons agir vite et aller au-delà de ce qui est « obligatoire », comme la mise aux normes Accessibilité (Cf tribune Janvier 2015) et aller vers des bâtiments produisant de l'énergie. Pour cela, nous devons encore réduire certaines dépenses de fonctionnement. Nos propositions sont réalistes et doivent être étudiées pour notre avenir.

Comme nous en avons pris l'habitude ici, c'est Jules RENARD qui nous aidera à conclure notre tribune : «Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons».

Avesnes le Comte, le 15 Mars 2017 **Christophe DEHOUX, Carinne LECLERCQ et Jacques ANSART**

Chères Avesnoises, chers Avesnois,

Désormais, la fusion des 3 communautés de communes de l'Atrébatie, de La Porte des Vallées et des 2 Sources est effective depuis le 1er janvier, donnant naissance aux « Campagnes de l'Artois », notre nouvelle entité territoriale.

La composition de cette collectivité avec son bureau ne s'est pas faite sans quelques tumultes et nécessitera du temps pour que son efficacité reprenne place après de longs débats sur son fonctionnement. Nous vous disions dans notre billet d'octobre 2016 l'importance que nous accordions à cette évolution mais nous affirmons aujourd'hui que l'intérêt général doit primer sur toutes autres considérations. Dans ce contexte où les discussions en cours doivent déboucher sur le choix d'un siège à Avesnes le Comte, qui approximativement entrainerait un investissement de l'ordre de 1 à 2 millions d'euros, alors que les locaux en place pourraient être réutilisés dans une sorte de collectivité décentralisée avec des antennes et pourquoi pas chez nous, en gardant les anciens sièges des 3 collectivités fusionnées. Ce serait certes une économie mais surtout une réponse de proximité qu'apprécient les habitants. Malheureusement et nous vous en faisons part en janvier, l'écho de nos propos est très limité en sachant que notre groupe « Osons la Réussite » n'est pas représenté au sein des Campagnes de l'Artois.

Sur le plan communal, Osons la Réussite s'est attaché ces derniers mois à mettre l'accent sur ce qui reste des compétences communales à savoir : La voirie défectueuse dans bien des quartiers d'Avesnes – le Patrimoine, tout particulièrement l'église Saint Nicolas qui, certes, a bénéficié d'un dossier de rénovation électrique il y a une quinzaine d'années (dossier retoqué par les services de l'architecte des monuments historiques).

Pour la voirie, nos demandes ont été en partie entendues puisqu'une part du budget communal devrait servir à la rénovation de plusieurs rues et trottoirs. Nous souhaitons, pour le confort des piétons notamment, qu'une programmation pluriannuelle soit envisagée. En ce qui concerne le Patrimoine historique de la commune, vos représentants d'Osons la Réussite ont rencontré le Maire afin de lui faire part des remarques émises par de nombreux habitants d'Avesnes pour qu'enfin un projet de rénovation puisse naître en partenariat avec les services compétents (DRAC – Etat etc...). Nous proposons de participer au groupe de travail qui se mettrait en place. L'église St Nicolas fait partie de l'Histoire d'Avesnes, nous nous devons (habitants – élus) de travailler ensemble pour la garder en bon état. Elle est une des plus belles du territoire, gageons qu'elle puisse encore attirer de nombreuses personnes tout comme la foire de printemps de notre commune qui a su se renouveler grâce à un travail commun avec nos artisans et commerçants, nous vous invitons à y participer le dimanche 30 avril prochain.

N'hésitez pas à nous interpellier sur quelque sujet que ce soit car nous demeurons avant tout des élus pour tous, à votre écoute et à votre disposition.

Bien amicalement.

Florence Dambreville et Sébastien Bertout

THÉÂTRE

à
AVESNES le COMTE

La troupe LE GRENIER présente

"MONSIEUR A BIEN CHANGÉ"

Comédie de Jean-Pierre AUDIER



AVEC

Sabine Bresson	Théo Puerta
Sébastien Bertout	Sophie Roche
Pauline Boète	Catherine Hermant
Catherine Duc	Isabelle Hoguet
Daniel Bourgeois	Fabienne Ostin
Claudette Guillemant	Patrick Letaille
Mise en Scène :	Jacqueline Guillemant

VENDREDI
 28 AVRIL
 20 H 30

Tarif : 8€ (réduit : 6€)

Réservation : 06.20.97.43.03
06.59.18.69.57



Salle Danielle MITTERRAND